

POURQUOI FUMER OU VAPOTER EN PRÉSENCE DE NOS ANIMAUX DOMESTIQUES REPRÉSENTE UN DANGER POUR EUX ?

Nos animaux domestiques ne choisissent ni l'air qu'ils respirent ni les substances auxquelles ils sont exposés.

Fumer ou vapoter en leur présence, c'est leur imposer un risque qu'ils ne peuvent ni comprendre ni éviter, car ils dépendent entièrement de nos décisions pour leur santé et leur bien-être.

Fumer ou vapoter en présence de nos compagnons à poils, à plumes ou à écailles les expose à plusieurs formes de toxicité et d'urgence vitale, que nous méconnaissons ou sous-estimons souvent.

► **L'inhalation directe (fumée secondaire – tabagisme passif)**

La fumée exhalée et la fumée émise par la fumée de tabac contiennent jusqu'à **7000 substances toxiques dont 70 sont cancérogènes** (particules fines, monoxyde de carbone, cyanure d'hydrogène, goudrons, oxyde d'azote, acétaldéhyde, benzène, etc.)¹ et sont relarguées dans l'espace intérieur pendant plusieurs jours.

Les animaux respirent les mêmes substances toxiques que les humains, avec parfois une exposition plus importante en raison de leur proximité avec le sol et de leur rythme respiratoire.

Cette exposition et l'inhalation des particules sont associées à des **maladies respiratoires chroniques et à certains cancers** (poumon, cavités nasales), notamment chez les rongeurs, les chiens et les chats². La fumée peut être 4 à 20 fois plus toxique que celle inhalée par le fumeur (*étude réalisée en laboratoire sur des rats et des souris*).

Concernant les risques liés au vapotage passif, on peut d'ores et déjà démontrer qu'une personne ou un animal exposé au vapotage passif aura des traces de nicotine dans ses urines, cependant la connaissance sur la toxicité de l'exposition demeure dans une large mesure encore méconnue.

► **L'exposition indirecte prolongée (fumée tertiaire – tabagisme ultra-passif)**

Les dépôts de fumée de cigarette ou de vape se déposent sur toutes les surfaces de la maison, les meubles, les canapés, les tapis, les rideaux, les vêtements et le pelage, les plumes ou les écailles des animaux.

¹ <https://cnct.fr/tabc-sante/la-composition-des-produits-et-de-la-fumee-de-tabac/>

² U.S. Food & Drug Administration — Be Smoke-free and Help Your Pets Live Longer, Healthier Lives (26 Oct 2022)

<https://www.fda.gov/animal-veterinary/animal-health-literacy/be-smoke-free-and-help-your-pets-live-longer-healthier-lives>

L'info TABAC *du* MOIS

En se toilettant, surtout chez les chats et les petits animaux, **ces substances toxiques (goudrons, nitrosamines, nicotine, métaux lourds) sont ingérées de manière répétée**, augmentant le risque de pathologies inflammatoires et tumorales, notamment des cancers de la bouche et du système lymphatique.

► Le risque d'intoxication à la nicotine

Les liquides pour cigarette électronique contiennent souvent des concentrations élevées de nicotine, parfois supérieure à 20-50 mg/ml.

Ces e-liquides et dispositifs de vapotage représentent un **danger majeur en cas d'ingestion accidentelle** par nos chers compagnons.

La nicotine est classée parmi les poisons et substances vénéneuses. En effet, **à un degré d'exposition élevé, la nicotine est mortelle** et peut provoquer des symptômes graves nécessitant une prise en charge vétérinaire urgente. C'est tout particulièrement le cas pour les animaux, en particulier les plus petits, surtout les chiots, les jeunes animaux et les petits rongeurs³.

► La vulnérabilité accrue de certaines espèces

Tous nos animaux sont particulièrement exposés et fragiles face aux polluants aériens.

Les chats, par leur toilettage intensif,

Les chiens, par leur anatomie respiratoire,

Les oiseaux, les petits mammifères, les rongeurs et les reptiles, par leurs systèmes respiratoires très sensibles.

**Pour protéger la santé et le bien-être
de nos chers animaux de compagnie,
faisons-nous aider et arrêtons de fumer !**

***Si nous ne pouvons y parvenir, ne fumons jamais en leur présence dans
un lieu intérieur ou en voiture***

³ ASPCA / Pet Poison Helpline — Keep Your Pets Safe: E-Cigarettes and Pets Don't Mix - https://www.aspca.org/news/keep-your-pets-safe-e-cigarettes-and-pets-dont-mix?utm_source=chatgpt.com

L'info TABAC *du* MOIS

Vous êtes fumeur et vous souhaitez arrêter de fumer !

Mettez toutes les chances de votre côté, **faites-vous aider par un professionnel de santé de Joinville et par les professionnels des centres ci-dessous :**

- **Permanence locale Consultations jeunes consommateurs (CJC),**
aide aux jeunes et à leur entourage : 03 25 56 25 90
- **CSAPA** – Permanence de Joinville, accompagnement par une infirmière en tabacologie et/ou un addictologue : 03 25 56 25 90
- **Liste des professionnels de santé de la ville de Joinville, [cliquez ici](#)**

Et consultez **Tabac Info Service au 39 89 et sur www.tabac-info-service.fr**

©Ville Libre Sans Tabac – Janvier 2026